

CERV

NOS COORDONNÉES

Point de contact - France

Cidem - Point de contact CERV
167 Bd de la Villette, 75010 Paris

Responsable

Christine Marétheu

☎ (+33) 01 80 05 27 41

✉ maretheu@cidem.org

Encadré et soutenu par :



 Programme CERV

 Programme CERV

 @cervfrance

PROGRAMME

CERV

Volet 3

Engagement et participation des citoyens

CITOYENS,

EGALITÉ, DROITS

ET VALEURS

Programme financement UE



Objectifs principaux

- Aider les citoyens à faire entendre leur voix
- Renforcer l'inclusion et la participation démocratique

Budget

2023
25 720 000 €

2024
48 788 605 €



cervfr.org



Mémoire européenne

CERV



Priorités



- Transition démocratique, (re)construction et renforcement d'une société fondée sur l'Etat de droit
- Renforcer la mémoire de l'Holocauste, des génocides, des crimes de guerre et des crimes contre l'Humanité
- Migration, décolonisation et sociétés multiculturelles
- L'intégration européenne et ses réalisations

Critères d'éligibilité

- Organisations de la société civile, autorités publiques ou organisations internationales, à but non lucratif
- Deux demandeurs minimum
- Projet national ou transnational
- Subvention de 50 000€ minimum
- Projet de 12 à 24 mois
- Préfinancement de 60%

Participation citoyenne et engagement

Priorités



- Promouvoir la participation démocratique en débattant de l'avenir de l'Europe
- Engager les citoyens concernant notre climat et la solidarité
- Lutter contre la désinformation dans le débat démocratique

Critères d'éligibilité

- Organisations de la société civile, universités publiques ou organisations internationales, à but non lucratif
- Doit impliquer au moins 3 organisations de 2 pays minimum
- Subvention de 75 000€ minimum
- Projet de 12 à 24 mois
- Préfinancement de 60%

Jumelages de villes

CERV



- Favoriser la solidarité transfrontalière en favorisant la compréhension mutuelle et en créant des forums pour des solutions communes
- Donner aux citoyens la possibilité d'exprimer le type d'Europe qu'ils souhaitent au travers de débats sur les réalisations de l'UE, les leçons tirées de l'histoire et les tendances actuelles, et suggérer des solutions à l'euro-scepticisme

Réseaux de villes

- Sensibiliser sur le rôle des minorités européennes
- Renforcer la légitimité démocratique du processus décisionnel de l'UE
- Discuter des actions sur le climat et l'environnement
- Réfléchir à l'impact du COVID-19 sur les formes de participation civique et de solidarité

Critères d'éligibilité

- Entités publiques, à but non lucratif ou structures à but non lucratif représentant les collectivités territoriales

Jumelages de villes :

- Demandeur unique
- Doit impliquer 2 organisations de 2 pays minimum
- Minimum 50 participants dont 25 invités/internationaux
- Subvention entre 8 455 et 50 745 €
- Projet de 6 à 12 mois
- Pas de préfinancement
- Pas d'activités en ligne

Réseaux de villes :

- Doit impliquer 4 organisations de 4 pays minimum, dont 2 de l'UE
- Pas de subvention minimale ni maximale
- Projet de 12 à 24 mois
- Préfinancement de 60%

